

410 Appartient à la collection

Les spécifications ci-dessous complètent celles données au début du bloc 4XX (Bloc des liens avec d'autres notices bibliographiques) sur la structure des zones de lien.

Définition

Cette zone est utilisée pour lier la ressource cataloguée à une collection à laquelle elle appartient.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

La zone 410 contient un lien ascendant vers une collection lorsque la ressource cataloguée est une collection ou une monographie. S'il est nécessaire d'établir un lien ascendant à la fois vers la collection et vers une de ses sous-collections, on peut répéter la zone 410 pour nommer chacune d'elles, le niveau le plus élevé de la hiérarchie précédant alors le niveau le moins élevé. Ou bien, si la structure des notices souligne les relations hiérarchiques entre notices distinctes, le lien à la collection peut se faire par une zone 461 Ensemble et le lien à la sous-collection par une zone 462 Sous-ensemble.

La valeur de l'indicateur de cette zone détermine s'il faut générer une note ; elle ne contient pas d'information sur l'existence ou la génération d'une mention de collection (zone 225).

Zone(s) connexe(s)

- 225 Collection
La zone 225 est utilisée pour saisir la zone de la collection de l'ISBD, zone qui contient des données sur la collection telles que trouvées sur la ressource. La zone 410 est utilisée pour entrer le nom de la collection sous forme de point d'accès autorisé. Lorsque l'agence de catalogage considère que la forme du point d'accès autorisé est identique à celle donnée en zone 225, elle le signale au moyen du premier indicateur de la zone 225. Les données n'en sont pas moins saisies dans la zone 410 (EX 2).
- 461 Ensemble
Lorsque l'on utilise les liens hiérarchiques des zones 46X, on établit un lien ascendant vers une collection dans une zone 461.
- 462 Sous-ensemble
Lorsque l'on utilise les liens hiérarchiques des zones 46X, on établit un lien ascendant vers une sous-collection dans une zone 462.

Exemple(s)¹

EX 1A ■ Technique des zones imbriquées

225 0# \$aLetters from China
410 #0 \$12001#\$aLetters from China\$1700#1\$aStrong,\$bAnna Louise,\$f1885-1970

EX 1B ■ Technique des sous-zones classiques

225 0# \$aLetters from China
410 #0 \$tLetters from China\$aStrong, Anna Louise, 1885-1970

La ressource cataloguée appartient à une collection pour laquelle il est nécessaire d'établir un point d'accès. La mention de collection présente sur la ressource et saisie dans la zone 225 diffère

1 NdT : les exemples provenant de catalogues anglo-saxons contiennent la ponctuation prescrite, qui a été saisie et non pas générée par programme comme le veut l'usage français.

de la forme du point d'accès autorisé retenu pour la collection ; la zone 410 contient ce point d'accès. Aucune note ne doit être générée par la zone 410.

EX 2A ■ Technique des zones imbriquées

225 2# \$aCambridge Greek and Latin classics
410 #0 \$12001#\$aCambridge Greek and Latin classics

EX 2B ■ Technique des sous-zones classiques

225 2# \$aCambridge Greek and Latin classics
410 #0 \$tCambridge Greek and Latin classics

La ressource cataloguée appartient à une collection pour laquelle les règles de catalogage demandent d'établir un point d'accès. La forme de l'accès contenue dans la zone 225 est la même que la forme retenue donnée en zone 410.

EX 3A ▲ Technique des zones imbriquées

225 0# \$a≠NSB≠Le ≠NSE≠roman dans l'histoire
410 #0 \$12001#\$a≠NSB≠Le ≠NSE≠roman de l'histoire

EX 3B ▲ Technique des sous-zones classiques

225 0# \$a≠NSB≠Le ≠NSE≠roman dans l'histoire
410 #0 \$t≠NSB≠Le ≠NSE≠roman de l'histoire

La ressource cataloguée fait partie d'une collection pour laquelle il est nécessaire d'établir un point d'accès. La mention de collection telle qu'elle figure sur la ressource est saisie dans la zone 225 ; elle diffère du point d'accès autorisé figurant dans la zone 410. Aucune note ne sera affichée à partir de la zone 410.